








Grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2021

Investissement clé en main

Accompagnement clé en main de votre investissement immobilier

-  Validation de vos objectifs
-  Proposition d'une stratégie d'investissement
-  Identification des biens
-  Accompagnement dans le processus d'acquisition
-  Aide à l'obtention de financement (si besoin)
-  Suivi et réalisation des travaux (si besoin)
-  Mise en place du ou des premiers locataires

Montant de l'investissement [1]	Honoraires TTC
Inférieur à 100 000 €	7 700 €
Entre 100 000 € et 119 999 €	10%
Entre 120 000 € et 139 999 €	10%
Entre 140 000 € et 159 999 €	10%
Entre 160 000 € et 179 999 €	10%
Entre 180 000 € et 199 999 €	10%
Entre 200 000 € et 249 999 €	10%
Entre 250 000 € et 299 999 €	10%
Entre 300 000 € et 349 999 €	10%
Entre 350 000 € et 399 999 €	10%
Entre 400 000 € et 600 000 €	10%
Au-delà	Nous contacter

[1] Le montant de l'investissement = 10 % (montant acquisition + frais d'agence inclus)

Modalités de règlement

- 2000€ d'acompte (déductible des frais d'agence)
- 90% à la signature de l'acte authentique
- 10% à l'entrée du premier locataire

Grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2021
Gestion locative

	Locataire	Propriétaire
LOCATION HABITATION		
• Frais de visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m ² TTC *	8 € / m ² TTC *
• Rédaction de l'état des lieux	3 € / m ² TTC	3 € / m ² TTC
<p>Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.</p> <p>Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :</p> <p><input type="checkbox"/> Zone « très tendue » <input type="checkbox"/> Zone « tendue » <input checked="" type="checkbox"/> Zone « non tendue »</p> <p>Année de référence : 2015</p> <p align="center"><u>* Ne pouvant excéder un mois de loyer hors charges.</u></p>		

LOCATION MEUBLÉ (droit commun – Code Civil)

	Locataire	Propriétaire
• Recherche du locataire (publicités, visites...)	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC
• Rédaction d'actes (bail, cautionnement solidaire, état des lieux...)		

LOCATION GARAGE

	Locataire	Propriétaire
• Recherche du locataire (publicités, visites...)	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC
• Rédaction d'actes (bail, cautionnement solidaire, état des lieux...)		

LOCATION PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE

	Preneur	Bailleur
• Recherche du locataire (publicités, visites...)	10 % HT du loyer annuel HT	10 % HT du loyer annuel HT
• Rédaction d'actes (bail, cautionnement solidaire, état des lieux...)		

PRESTATION UNIQUE ET EXCEPTIONNELLE

• Rédaction d'état des lieux, honoraires supportés par le demandeur	25 % du loyer mensuel hors charges TTC
• Rédaction de l'avenant au bail, honoraires supportés par le demandeur	180 € TTC
• Conseils en location (taux horaire)	80 € TTC / heure

PRESTATIONS	SERVICES		
	BASIC 6 %	BASIC+ 7 %	FULL 8,4 %
Pourcentage TTC appliqué aux sommes encaissées			
Tenue de la comptabilité et de l'administratif propriétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Révision des loyers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tenue de la comptabilité et de l'administratif locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion et régularisation des charges locatives		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion et règlement des charges de copropriété		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion technique et entretien courant (inférieur à 1500 €)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion des sinistres (inférieur à 1500 €)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion et règlement des tiers (fournisseurs, entreprises...)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traitement administratif de l'impayé			<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion des contentieux			<input checked="" type="checkbox"/>
Suivi et transmission des contentieux à l'huissier de justice			<input checked="" type="checkbox"/>
Aide à la déclaration des revenus fonciers			<input checked="" type="checkbox"/>

Les honoraires énumérés ci-dessus sont déductibles des revenus fonciers

PRESTATIONS ACCESSOIRES

SERVICES SUPPLEMENTAIRES
(Hors forfait)

• Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations immobilières	3 % TTC des sommes encaissées
• Assurance vacance locative	2,20 TTC du loyer
• Gestion des travaux, des entretiens courants et des sinistres dont le montant des réparations est supérieur à 1500 €	8 % TTC du montant des travaux TTC
• Conseil pour prestations exceptionnelles	80 € TTC / heure
• Aide à la déclaration des revenus fonciers	250 € TTC
• Frais de relocation	Voir honoraires de location

Les honoraires énumérés ci-dessus sont déductibles des revenus fonciers



Grille tarifaire à compter du 1^{er} janvier 2021
Transaction

TRANSACTION A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR :

Montant de la vente hors honoraires	Honoraires TTC
Inférieur à 100 000 €	7 000 €
De 100 001€ et 200 000 €	7%
De 200 001€ et 300 000 €	6%
De 300 001€ et 500 000 €	5%
De 500 001€ et 1000 000 €	4%
Supérieur à 1000 001€	3%

Cas d'inter-cabinet : Nos honoraires ne dépassent pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et / ou de recherche consenti par le mandat.

